Nations Unies S/PV.4567



Conseil de sécurité

Distr. générale
8 juillet 2002
Français
Original: anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 4567e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos au Siège, à New York, le lundi 8 juillet 2002, à 10 h 30

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a fait paraître le communiqué ci-après, qui tient lieu de procès-verbal :

> « À sa 4567e séance, tenue à huis clos le 8 juillet 2002, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée "La situation en Guinée-Bissau".
>
> Le Président, avec l'assentiment des membres du Conseil, a invité M. David Stephen, Représentant du Secrétaire général et Chef du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, à participer au débat sur la question, conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.
>
> Le Conseil a entendu un exposé de M. David Stephen.
>
> Les membres du Conseil ont eu avec M. Stephen une discussion constructive. »

02-46336 (F) 080702 080702